

Stage en responsabilité – stage B dans les filières BP, S1, et S2

Opportunités – Enjeux – Risques

	Etablissement	Etudiant
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins en enseignants • S'assurer de la collaboration de personnes en formation • Bénéficier du suivi de l'étudiant par la HEP (didactique et pédagogique par le praticien formateur et les formateurs de la HEP) • Préparer la relève de la profession et contribuer à la formation • Faciliter la régularisation d'enseignants ayant un statut d'auxiliaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les opportunités de liens entre la formation et l'exercice de la profession enseignante • Construire et développer un tissu de relations professionnelles • Préparer son intégration professionnelle • Valoriser expérience professionnelle et formation scientifique • Régulariser une situation professionnelle • Concilier formation et besoins financiers
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir un environnement de travail permettant à l'étudiant de se former • Proposer une répartition de l'enseignement qui permette de répondre aux conditions du plan d'études • Mettre à disposition des ressources : <ul style="list-style-type: none"> - intégration dans l'établissement - appuis didactiques - liens avec les partenaires de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les temporalités et les contraintes de la formation, de l'emploi et de la vie sociale • S'intégrer dans un établissement, une équipe de professionnels et des projets • Endosser les tensions entre une posture de professionnel et celle d'étudiant, en particulier aux yeux des parents • Responsabilités accrues • Pas d'occasion d'observer un praticien en action et moins de retours formatifs
Risques	<ul style="list-style-type: none"> • Surestimer les compétences pédagogiques de l'étudiant • Surcharger l'étudiant 	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-estimer les charges (heures d'enseignement, préparations et corrections, concertations, déplacements, travaux HEP, ...) • La direction de l'établissement peut interrompre le stage B à n'importe quel moment. Un stage B interrompu entraîne un premier échec • Accepter des enseignements dépassant son champ de connaissances et des compétences (autres disciplines d'enseignement) <p><i>Un aménagement du temps de formation sur 3 ou 4 ans peut permettre d'assumer un taux d'enseignement supérieur à 50% tout à préservant les conditions nécessaires à la formation.</i></p>